

FINANCES

FIXATION D'UNE REDEVANCE POUR L'OCCUPATION D'UN ESPACE A PROXIMITE DU POINT PLAGE A BRAY-DUNES

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président

Monsieur Wahid HAOUAMED domicilié 26 rue Chanoine Donin à SAVIGNY LES BEAUNE (21420) a sollicité, il y a plusieurs semaines, le SIDF afin d'implanter un équipement (un chalet) à proximité de la plage de Bray-Dunes.

En effet, cette personne, gérant de la Société « Gliss Flandres », désire développer son activité « location de jet ski et de bouées tractées » sur notre Littoral de mi-juin jusqu'à la fin du mois d'août 2019.

C'est pourquoi, il est possible que cette implantation se réalise sur un terrain appartenant au SIDF en l'occurrence un espace en retrait du point plage contre le versement d'une redevance dont le montant proposé est à hauteur de 300 euros par mois.

Il est donc demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir accepter le montant de cette redevance et d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention temporaire d'occupation.

Avis favorable de la commission des finances du 8 novembre 2018

Le Comité Syndical,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir,
- La recette sera imputée à l'article 752 du budget.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet
Et publié le **26 NOV. 2018**

Fait à Dunkerque, le 15 novembre 2018
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Frédéric VANHILLE.



République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 8 novembre 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 15 novembre 2018 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Grégory EVRARD

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bernard WEISBECKER - Thierry WALLYN – Patrice BERTELOOT

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Patrice VERGRIETE – Bertrand LEYS - Paul CHRISTOPHE – Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Florence VANHILLE a donné pouvoir à Thierry WALLYN.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Catherine VERLYNDE - Grégory EVRARD.